

PROCÈS-VERBAL DE CONSEIL D'ÉCOLE**ÉCOLE / RPI**

NOM	École primaire de Bellefois	DATE DE LA RÉUNION
COMMUNE	Neuville de Poitou	7 mars 2019

Participants (☑ : présent , ☐ : excusé)

Représentants des parents d'élèves	Éducation nationale	Collectivités	Autres participants
M. Charrier (tit.)	<input checked="" type="checkbox"/>	Présidente du SIVOS	DDEN
M. Dercourt (tit.)	<input type="checkbox"/>	Mme Saint-Pé	Mme Dilet
Mme Desobeaux (tit.)	<input type="checkbox"/>	Vice-présidents du SIVOS	
M. Girault (tit.)	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Aupetit	
Mme Guesdon (tit.)	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Benoist	
M. Tartarin (tit.)	<input type="checkbox"/>	M. Bureau	
Mme Vrignaud (tit.)	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Dreulle	
M. Coupaye (suppl.)	<input type="checkbox"/>	Mme Hamon	
Mme Darles (suppl.)	<input type="checkbox"/>	Mme Millon	
Mme Fuzeau (suppl.)	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Lamoureux	
Mme Genty (suppl.)	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Lamy	
Mme Paquier (suppl.)	<input type="checkbox"/>	Mme Maury	
M. Thomassin (suppl.)	<input type="checkbox"/>	M. Morin	
	IEN	Représentant de la Mairie de :	
	Mme Jussaume	Neuville-de-Poitou	
		M. Praud	

Pour introduction, le président nomme une secrétaire de séance : Mme Millon

Ordre du jour

- 1 – Fonctionnement du conseil d'école
 - Approbation du dernier procès verbal
 - Rappel date du prochain conseil d'école et planification commissions éventuelles
- 2 – Actions pédagogiques concourant à la mise en œuvre du projet d'école
- 3 – Ressources humaines de l'école
 - Effectifs actualisés et prévision pour la rentrée 2019
 - Fermeture d'une classe
- 4 – Moyens matériels et financiers
 - Travaux (bilan et à venir)
 - Budgets
- 5 – Place des parents à l'école
 - « Petit déjeuner du lundi »
 - Actions impliquant des parents dans les projets de l'école

- 6 – Hygiène et Sécurité
 - Sécurité des bâtiments
 - PPMS

7 – Mise en œuvre et suivi du Projet Éducatif de Territoire (PEDT)

1. Fonctionnement du conseil d'école

★ Approbation du dernier procès verbal

Le procès-verbal du dernier conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

★ Rappel date du prochain conseil d'école et planification commissions éventuelles

- Le prochain conseil d'école est confirmé au mardi 18 juin 2019 à 18h00.
- Commission restauration :
 - Une première commission restauration s'est déroulée le 20 décembre. Le Sivos regrette qu'aucun parent n'ait été présent à cette réunion. Les parents d'élèves ont expliqué que deux personnes étaient censées être présentes dont une qui était malade ce jour-là. Ils ont convenu qu'ils devaient mieux s'organiser la prochaine fois (en particulier prévenir si absence).
 - La prochaine commission sera programmée courant avril pour une réunion en juin. Le compte-rendu de la réunion du 20/12/2018 sera transmis avec la convocation.

2. Actions pédagogiques concourant à la mise en œuvre du projet d'école

★ Projets de l'école

Les principaux projets de l'année (connus à ce jour) sont les suivants :

Projets communs :

- Découverte de la médiathèque et activités autour du livre : pour les maternelles, sorties prévues le 21 et 22 mars. Les autres se dérouleront en mai.
- Séances de cinéma : approche multidisciplinaire en fonction du niveau de l'élève. Les classes de maternelle sont allées à une séance de cinéma alors que les classes de l'élémentaire ont assisté à une ou deux séances en fonction des classes (3 séances sont prévues pour les élèves de l'élémentaire). Les élèves des classes de CM1-CM2 feront (si le temps le permet) le trajet en vélo.
- Projet d'arts visuels : comme depuis 3 ans, réalisation de calendriers pour Noël en répartissant les élèves dans toutes les classes de l'école en fonction du thème choisi par chaque élève. Le tutorat des élèves plus âgés vers les plus jeunes a été un moment privilégié. Les calendriers ont ensuite été vendus le vendredi précédant les congés de Noël. Les parents ont un bon retour de leurs enfants et reçoivent toujours avec plaisir ce calendrier composé d'une œuvre de leur enfant agrémentée d'une photo personnalisée.
- Projet d'art visuel autour de l'album Musette Souricette : les élèves de l'école vont réaliser des œuvres à partir des peintures rencontrées dans l'album.

Classes découvertes : cette année, toutes les classes de l'école ont un projet comprenant une nuitée.

- Élèves de maternelle et de CP (3 classes) : voyage à La Tranche-sur-Mer pendant deux jours (le 1^{er} et 2 avril). Une réunion d'information s'est déroulée fin janvier avec le directeur du centre qui

est venu présenter le centre et les projets proposés. Les moments forts de ce voyage seront la découverte du milieu marin et vivre ensemble une aventure en dehors du contexte familial.

Certains parents d'élèves ont besoin d'explications supplémentaires afin d'être parfaitement rassurés. Les enseignantes précisent qu'un nouveau mot sera transmis aux parents (pour en particulier expliquer que les adultes accompagnateurs seront finalement répartis à raison d'un adulte toutes les deux chambres). Ce mot incitera les parents à venir rencontrer les enseignantes pour toutes questions ou particularités concernant leur enfant (besoin de l'enfant lors de la nuit par exemple).

- Élèves de CE1 et CE2 : il s'agit également d'un séjour à La Tranche-sur-Mer (même centre d'accueil que les maternelles) pendant 3 jours et 2 nuits (du 25 au 27 mars). L'axe principal du projet est scientifique : travail sur l'eau, l'action du sel et du vent, travail également sur les chaînes alimentaires (pêche à pied, observation de la faune et la flore). Une activité sur l'environnement et notamment sur le rôle de la dune dans la préservation de l'écosystème est également prévue.
- Élèves de CM1 et CM2 : voyage scolaire en Auvergne (Chambon-sur-Lac) du mardi 11 au vendredi 14 juin (3 nuitées). Le fil conducteur de ce projet est la découverte des volcans d'Auvergne, c'est pourquoi les élèves de CM1 de Mme Benoit et M. Bureau participent également à ce voyage puisque tous les élèves de niveau CM1 sont regroupés deux fois par semaine pour suivre les cours de Sciences et technologie.

Les axes principaux du voyage sont, outre l'apprentissage de la vie en collectivité, des activités spécifiques propres à l'Auvergne : visite de Vulcania, ferme de fabrication de Saint-Nectaire (une ferme sera également visitée dans le Neuvillois avant le séjour), randonnées avec accompagnateurs de montagne à flanc de volcans aux cascades de Besse et autour du lac Pavin. Malgré la date tardive dans l'année, un retour d'expériences est prévu suite au voyage (diaporama, dégustation de fromages...).

Autres projets :

- Projet poésies (classe de CE1-CE2) : projet « Un tour en poésie ». Sortir de la récitation traditionnelle pour découvrir le monde de la poésie et devenir auteur. Projet toujours en cours (des travaux étant proposés à chaque période) qui continue jusqu'à la fin de l'année.
- Projet de lecture (les Incorruptibles) : incitation à la lecture via la découverte d'auteurs de lecture jeunesse (classe de CE1-CE2). Lectures des livres durant les séances d'APC, discussions et débats à propos de ces livres. Il y aura un vote le 12 mai pour le livre préféré puis remise d'un prix au niveau national.
- Projet en cours de résolution de problèmes mathématiques en anglais (classe de CE2-CM1)
- Concours de lecture (en interne pour les élèves de CM1 et dans le cadre des Petits Champions de la lecture pour les élèves de CM2). La phase de lecture des élèves au sein de l'école devant leurs parents et un jury (enseignants, membres du Sivos et de la médiathèque) s'est déroulée le 18 janvier. Deux gagnants ont été nommés qui iront présenter leur lecture au concours départemental le 20 mars. Travail très intéressant pour les élèves, notamment pour les élèves en difficultés qui ont beaucoup évolué grâce à ce projet. Retours très positifs qui donnent envie de poursuivre les années suivantes, pourquoi pas en partenariat avec la médiathèque. Hors cadre officiel, la même démarche a été mise en œuvre pour les CM1 en concours interne à l'école (phase de préparation en cours).

M. Wolff remercie Mme Cottier pour son investissement dans ce projet (organisation et achat des livres remis comme prix aux élèves).

- Participation à la semaine des mathématiques (classes de CM1-CM2) semaine du 11 au 15 mars : l'objectif est de renforcer l'attractivité des mathématiques via une approche ludique. Trois activités proposées : rallye mathématique via la carte de l'Auvergne, jeu de l'oie avec énigmes mathématiques, ainsi qu'une sortie aux abords de l'école qui permettra d'élaborer des problèmes mathématiques à partir de photos. Les parents d'élèves ont été invités à participer à ces activités.
- Natation pour les cycles 3 : tous les élèves de CM1 et CM2 en bénéficieront du 2 mai au 27 juin (3 classes concernées : CM1 des CE2-CM1 et élèves des deux classes de CM1-CM2).

Les dates d'agrément pour les parents ne sont pas encore connues.

Demande particulière de parents : les enfants devraient pouvoir emmener des claquettes pour éviter de se blesser en tombant sur le carrelage de la piscine.

3. Ressources humaines de l'école

★ Équipe enseignante

Suite au congé maladie de Mme Laurence Hamon, Mme Chloé Millon a rejoint l'équipe pédagogique depuis début janvier.

Les parents s'interrogent sur l'organisation de l'école en cas d'absence d'enseignant(s) non remplacé(s). M. Wolff précise que lors de l'absence d'un enseignant, il signale cette absence au secrétariat de l'inspection (à Lencloître) qui se charge, dans la mesure des disponibilités (sur la circonscription et dans le département), d'envoyer un enseignant remplaçant à l'école. Si aucun enseignant n'est disponible, les élèves sont répartis dans les autres classes.

Les parents demandent s'il est possible de mettre une affiche sur le portail de l'école signalant l'absence d'un enseignant. Le directeur explique qu'il n'a, la plupart du temps, confirmation d'une carence de remplacement qu'une fois les classes commencées.

★ Effectifs actualisés et prévision pour la rentrée 2019

Les effectifs par niveau de cette année, actualisés ce jour, sont les suivants :

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
PS-MS-GS L. Hamon / C. Millon	9	7	6						22
PS-MS-GS S. Lamy	8	9	5						22
GS-CP C. Maury			5	18					23
CE1-CE2 C. Lamoureux					17	6			23
CE2-CM1 I. Benoist et P. Bureau						14	7		21
CM1-CM2 N. Wolff							8	14	22
CM1-CM2 S. Dreulle							7	15	22
	17	16	16	18	17	20	22	29	155

Les effectifs prévisionnels pour la rentrée de septembre 2019 sont les suivants :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
22	19	16	17	18	18	21	22	153

Nota : une inscription pour une élève de GS fin avril est confirmée ce jour.

★ Fermeture d'une classe

Le directeur explique au conseil d'école le principe de la carte scolaire : les directeurs et directrices communiquent les effectifs des écoles à leur IEN (Inspecteur de l'Éducation Nationale) dès septembre. Une 2^e remontée est demandée mi-novembre. Sur la base des remontées chiffrées de tous les départements de l'académie, le Rectorat est invité à un dialogue de gestion avec le Ministère de l'Éducation Nationale (début décembre) pour échanger sur la situation globale de l'académie (forces et faiblesses, besoins...).

Fin décembre, lorsque toutes les académies ont pu avoir ce dialogue de gestion, la ventilation des dotations entre les académies est officialisée fin décembre en CTMEN (Comité Technique Ministériel de l'EN). En janvier, le Rectorat convoque un CTA (Comité Technique Académique) pour dévoiler la ventilation des postes du 1^{er} degré entre les départements de l'académie.

Ensuite, selon les départements, des groupes de travail voire des CDEN (Conseil Départemental de l'Éducation Nationale) sont convoqués pour travailler les priorités départementales. A partir de fin

janvier et jusqu'aux congés de février, un CTSD puis un CDEN analysent toutes les situations afin d'établir une carte scolaire globale pour préparer la rentrée scolaire suivante.

Quelques jours-semaines avant les instances, les IEN prennent contact auprès des élus locaux pour échanger sur la situation des écoles (fermeture, remaillage...) et éventuellement des directeurs et directrices.

Les effectifs prévisionnels de mi-novembre de l'école de Bellefois montraient un total de 144 élèves. La mairie et le directeur de l'école ont été informés de la fermeture d'une classe pour la rentrée de septembre 2019, ce qui conduirait donc à répartir les élèves sur 6 classes.

Mme Cottier précise que ces effectifs prévisionnels ont été revues à la hausse depuis décembre (cf. tableaux ci-dessus). Mme Cottier précise également d'une part qu'elle ne peut pas préjuger des arrivées d'ici la rentrée de septembre, et d'autre part qu'un courrier a été envoyé cette semaine à l'inspectrice de la circonscription pour lui faire part de ces nouvelles prévisions.

Les parents font part de leur étonnement, ne comprenant pas comment une classe peut être retirée de l'école alors que l'effectif connu ce jour n'est inférieur que de deux élèves au nombre actuel d'élèves (et de celui de la rentrée 2018), et que les effectifs sont encore susceptibles d'augmenter d'ici la fin de l'année scolaire et/ou d'ici la rentrée de septembre.

4. Moyens matériels et financiers

★ Travaux (bilan et à venir)

Travaux effectués

- Le parc à vélos a été réalisé par les Services Techniques. Il est malheureusement un peu petit (les 5 emplacements sont déjà utilisés alors que nous sommes encore en hiver...). Le Sivos annonce qu'il sera agrandi.
- Remplacement de la cloche de l'école qui était fêlée. Une nouvelle cloche a été achetée et installée. Malheureusement, le support en bois d'origine s'est cassé et nécessite une réparation.
- Le vidéoprojecteur et le tableau blanc de la classe de Mme Maury ont été installés et sont désormais opérationnels.
- Un tableau d'affichage a été installé (mur extérieur de la garderie). Il avait été évoqué la suppression du grand tableau d'affichage extérieur (présentant un danger potentiel) et son remplacement par deux nouveaux à destination de l'école et de l'APE. Le Sivos informe que l'achat est en cours.
- Travaux d'étanchéité : deux classes de l'école (classe de Mme Dreulle et Mme Lamoureux) avaient des problèmes de fuite lors de pluies importantes. Le problème semble réglé pour Mme Dreulle, mais il persiste toujours dans la classe de Mme Lamoureux (une flaque d'environ 2 m² était présente ce matin).

Travaux prévus :

- Peinture sur les murs du dortoir pendant les vacances d'avril. En fonction du temps nécessaire, le sol et le plafond seront également rénovés durant cette coupure.
- Le petit portail avait été refixé, mais il recommence à être pivotant. Sa rénovation complète (avec bardage bois) est budgétée et sera sans doute réalisée pendant les vacances d'été.
- Une réfection des classes est également à l'étude. La connaissance du budget à venir nous donnera des informations quant au nombre de classes concernées.

Travaux du quotidien :

Le directeur renouvelle son besoin d'un meilleur retour suite à ses demandes de petits travaux. Mme Cottier devait voir la possibilité de communiquer le tableau des Services Techniques qui recense les travaux en cours et leur planification.

Moyens matériels

Les parents d'élèves se demandent si le répondeur de l'école fonctionne correctement.

Le directeur confirme que cette remarque sur le répondeur lui a déjà été faite. La durée avant de tomber sur la messagerie est d'environ 45 secondes. Cette durée est peut-être trop longue. Le directeur va se renseigner pour voir la possibilité de la réduire à 30 s.

De plus, comme indiqué lors d'un précédent conseil d'école, le système actuel ne permet pas d'envoyer un courriel ou un SMS au directeur quand un message est enregistré sur le répondeur. Cette fonctionnalité lui permettrait pourtant d'être plus réactif.

M. Wolff rappelle qu'en cas d'absence de leur enfant, il est possible d'envoyer un courriel à l'école (ce.0861282b@ac-poitiers.fr).

★ Budgets

Les budgets du Sivos pour l'école (fonctionnement et investissement) ne sont pas encore votés ; ils le seront début avril. M. Praud ne souhaite donc pas communiquer sur ce sujet. Néanmoins, la ligne budgétaire dédiée aux sorties scolaires a déjà été présentée aux directeurs : elle est en augmentation par rapport celle de l'année dernière : 28 € (au lieu de 27,30 €) par élève de maternelle et 24 € (au lieu de 22 €) par élève de l'élémentaire.

Remarque : l'école maternelle Les P'tits Cailloux, n'ayant pas prévu de voyage scolaire cette année, redistribue 30 % de sa ligne budgétaire consacrée aux sorties scolaires à l'école Jules Ferry et à l'école de Bellefois : la somme dévolue à l'école de Bellefois est de 1 108,80 €.

Après un don de 700 € offert juste avant Noël, l'APE promet une somme de 3 010 € pour les voyages scolaires. Cela correspond à un montant de 430 € par classe.

5. Place des parents à l'école

★ Communication générale

« Petit déjeuner du lundi »

- Suite au premier conseil d'école, une première réunion informelle a été mise en place le lundi 28 janvier de 8h15 à 9h00 autour d'une tasse de café / thé. Une douzaine de parents était présent.
- Les parents d'élèves relatent leur satisfaction et souhaiterait que l'expérience soit renouvelée. Une nouvelle date est proposée : le lundi 8 avril aux mêmes horaires.
- Les parents d'élèves interrogent le Sivos sur la garde de leur enfant pendant ce temps d'échange. Le directeur suggère deux cas : les enfants qui vont habituellement à la garderie le matin seront laissés à la garderie ; un espace de la salle de réunion sera aménagé pour accueillir les enfants ne se rendant habituellement pas à la garderie.

Problème d'incivilité

Il est fait mention de problèmes d'incivilité de la part de certains élèves, pendant le temps scolaire comme périscolaire.

Après avoir expliqué la démarche appliquée en cas de problème, le directeur ne souhaite pas développer lors du conseil d'école un cas individuel. Il engage néanmoins les parents d'élèves à contacter rapidement l'enseignant de leur enfant et éventuellement le directeur si un problème survient.

Travail à la maison

Les parents d'élèves se demandent s'il existe une procédure type en cas d'absence d'un enfant pour le travail éventuel à faire à la maison.

Le directeur indique qu'il n'y a pas de procédure type et qu'un enfant malade n'est souvent pas en capacité de réaliser un travail scolaire. Le travail peut néanmoins être fourni à la fratrie le cas

échéant ou transmis à la famille sur demande. Un point est fait par l'enseignant au retour de l'élève.

★ **Actions impliquant des parents dans les projets de l'école**

- Sorties et voyages scolaires
- Accueil des parents d'élèves de maternelle sur un temps de classe (1/2 matinée).
- Accueil des futurs élèves de maternelle (PS) sur des demi-matinées avec leurs parents en juin. De même, une convention sera signée pour l'accueil sur un temps de classe des enfants de la crèche de Bellefois (Les Lutins de Bellefois) et éventuellement la crèche de Neuville (Maison de la Petite Enfance).
- Semaine des mathématiques
- Mobilisation des parents lors des activités pédagogiques menées en dehors de la classe (sciences, découverte environnement proche, sorties en vélo, natation, cinéma, médiathèque...).
- L'intervention de parents pour faire découvrir des métiers (en particulier de la santé et de la sécurité) n'est pas programmée mais reste toujours une idée qu'il sera intéressant de mettre en œuvre.

6. Hygiène et Sécurité

★ **Sécurité des bâtiments**

- Un visiophone a été installé au niveau du portail d'entrée. Il est possible de communiquer avec du bureau du directeur et de sa classe, et d'ouvrir à distance le petit portail du sas. Un bouton pour ouvrir ce portail a également été installé sur le mur intérieur de la garderie pour répondre au besoin évoqué lors du précédent conseil du passage surveillé des vélos.
- Mme Cottier informe que les travaux relatifs à l'installation d'une alarme intrusion sont terminés. La mise en route aura lieu courant mars.
- M. Wolff rappelle que les plans de sécurité incendie ne sont plus à jour depuis les travaux du bâtiment de maternelle de l'été 2018.

★ **Sécurité aux abords de l'école**

Les parents d'élèves soulèvent encore des problèmes de stationnement et de vitesse.

Le Sivos indique que des panneaux ont été installés pour éviter que des véhicules se garent sur le passage entre l'école et la boulangerie et que des barrières de protection ont été fixées au milieu de l'arrêt minute pour sécuriser le passage.

Il est également précisé que l'arrêt minute est un dispositif de dépose rapide : les parents qui souhaitent accompagner leur enfant doivent se garer sur le parking.

★ **PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)**

- Les travaux permettant la mise en œuvre du PPMS (alerte de type risque majeur et alerte de type attentat/intrusion) sont terminés. La formation avant la mise en route aura lieu également courant mars.

Lors d'une alerte attentat-intrusion, le directeur est en charge d'appeler le numéro d'urgence 17 et sa hiérarchie. La démarche pour les enseignants est, en fonction du danger, soit de se confiner dans les classes, soit d'évacuer l'école par un trajet prédéfini pour chaque classe.

Une fois la formation effectuée, le directeur mettra à jour les documents relatifs au PPMS et programmera un exercice.

7. Mise en œuvre et suivi Projet Éducatif de territoire (PEDT)

★ Retour sur les activités périscolaires proposées cette année

Dans leur grande majorité, les élèves apprécient ces activités. Néanmoins, certains élèves (particulièrement de niveau CM1 et CM2), ont un comportement inadapté lors de séances de TAP. Des intervenants ont rencontré des problèmes de discipline causés par ces élèves perturbateurs engendrant des réactions inappropriées. Le Sivos est intervenu pour un recadrage des élèves concernés et une mise au point avec les intervenants.

★ Cantine

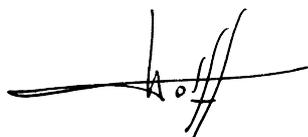
- Un certain nombre de questions est posé par les parents concernant la cantine (repas / gouters de la garderie, et problèmes de discipline). Le Sivos en prend note et propose que ces questions soient traitées lors de la prochaine commission restauration.
- Mme Cottier renouvèle sa proposition aux parents de venir prendre un repas à la cantine.

★ Garderie / centre d'accueil

- Les parents interrogent le Sivos concernant la gratuité évoquée du transport vers la Souris Verte. Cette gratuité sera soumise au vote du budget pour une mise en œuvre à la rentrée de septembre.

Fait à Bellefois, le 7/03/2019

Le président du Conseil d'École



La secrétaire de séance

